

L'accompagnement à la création de startup

Seladji Yasmine

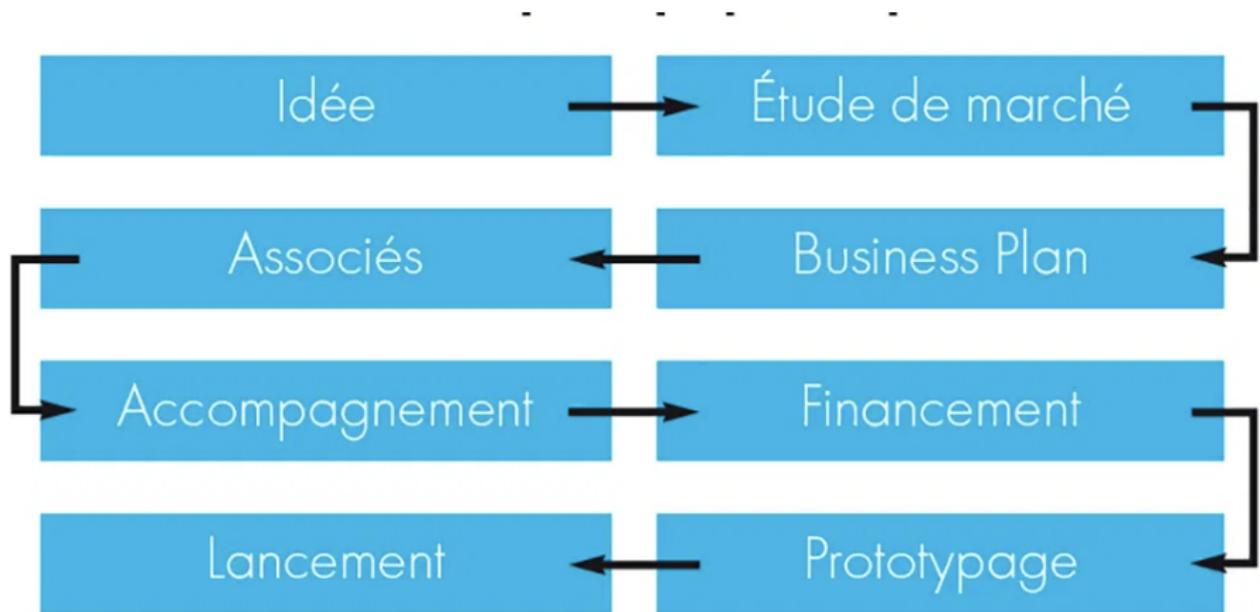
2 mai 2021

Introduction



Les étapes de création

Les étapes de création d'une startup :



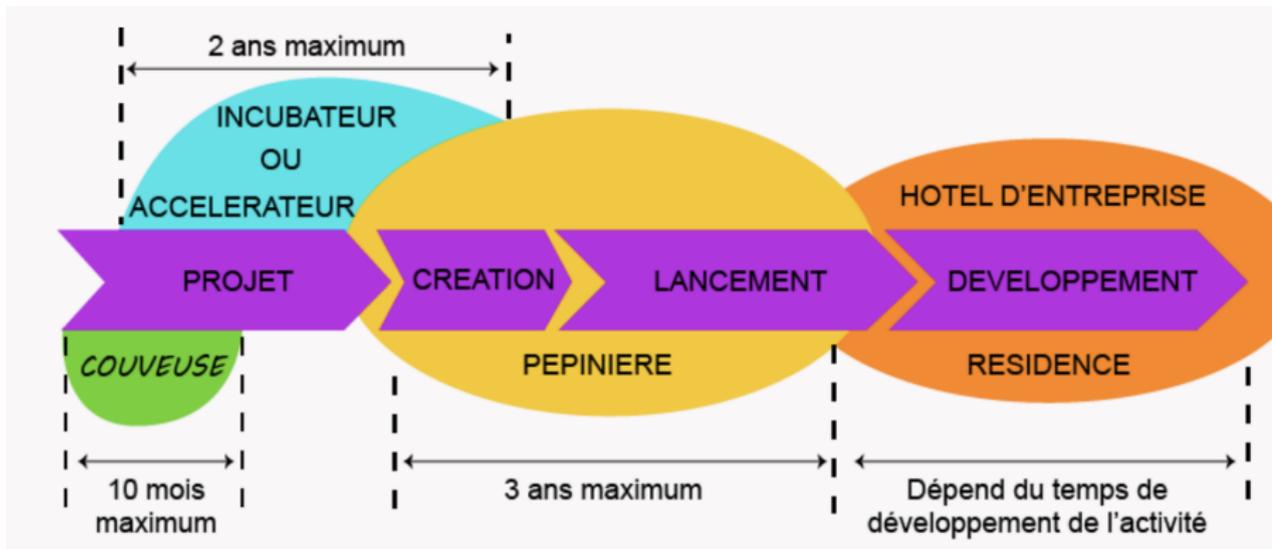
L'accompagnement

L'accompagnement à la création de startup permet à un entrepreneur d'être encadré et conseillé tout au long de la mise en place de son projet.

Le but de l'accompagnement :

- Ne pas rester isoler.
- Se former aux techniques de l'entrepreneuriat.
- Se faire conseiller par des experts.
- Trouver un environnement de travail mutualisé.

L'accompagnement



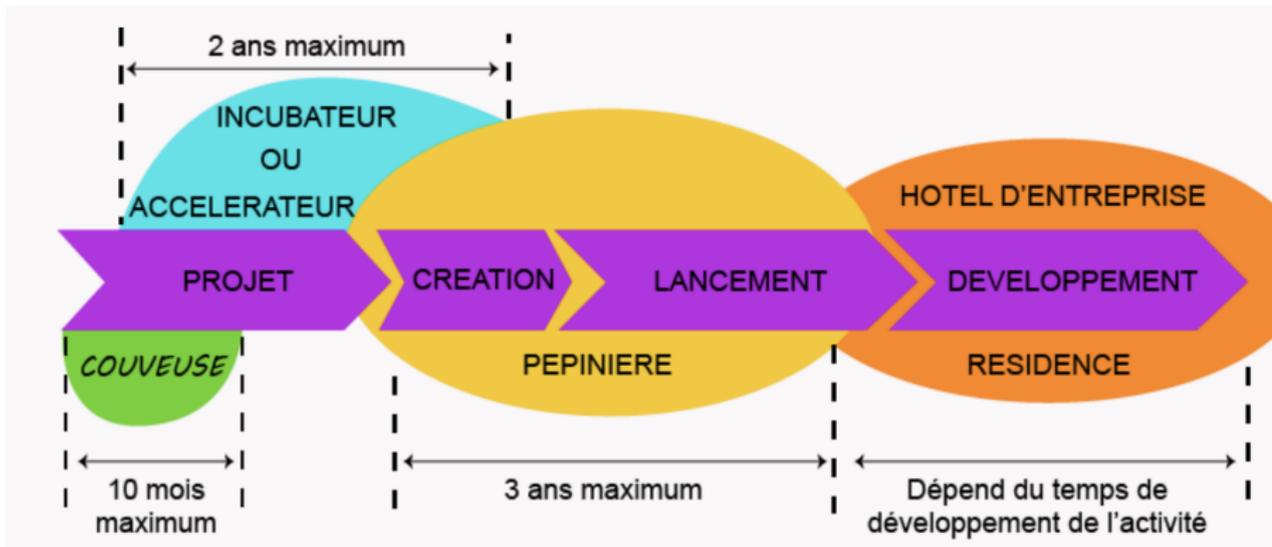
La couveuse : Pour la naissance du projet.

Les couveuses sont des structures qui permettent aux futurs créateurs de startup de tester leur idées grâce à divers outils et processus.

Les missions des couveuses sont :

- D'accompagner le créateur dans sa période de création.
- De proposer des formations individuelles ou collectives pour former le créateur aux divers aspects du métier de chef d'entreprise.
- Un coaching et des outils pour tester en situation réelle son projet,
- De mettre à disposition du créateur de startup un réseau d'appui et de l'introduire dans la communauté locale des startuiseurs.

L'accompagnement



Les incubateurs : sont des structures d'hébergement de startup en création ou nouvellement créées.

L'incubateur peut proposer l'activité de couveuse au sein d'un de ses programmes de formation.

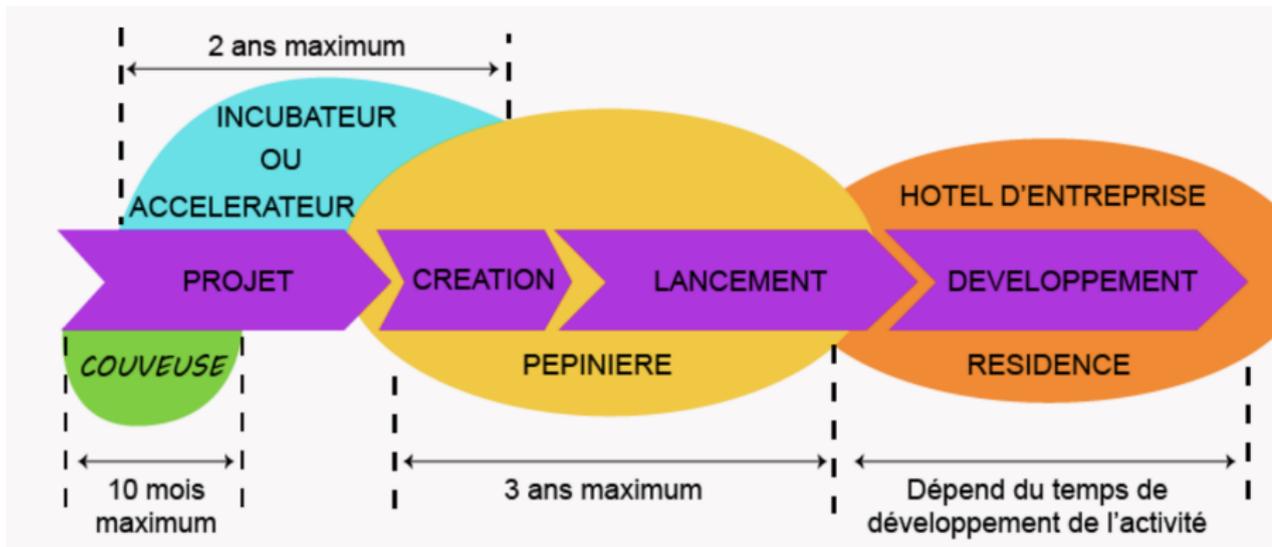
Le but de l'incubateur :

- Améliorer les chances de réussite des startups.
- Proposer des services visant à accompagner les startup de l'étape de création jusqu'au lancement de leurs activités.
- Valoriser les projets des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement supérieur.

Les types d'accompagnement proposés par les incubateurs :

- La formation à l'entrepreneuriat et la mise en place d'un appui managérial personnalisé.
- Une insertion dans les réseaux de dirigeants locaux.
- L'aide au financement de la mise en place du business plan, de ciblage et d'élaboration du business modèle.
- Le support d'intervenants professionnels (avocats, experts-comptables, cabinets d'études, agences de communication, . . .).
- Un hébergement modulaire selon la taille et les besoins de la startup (stockage, salles de réunions, bureaux, . . .).
- Des services partagés (informatique, plateforme logistique, secrétariat, . . .),

L'accompagnement



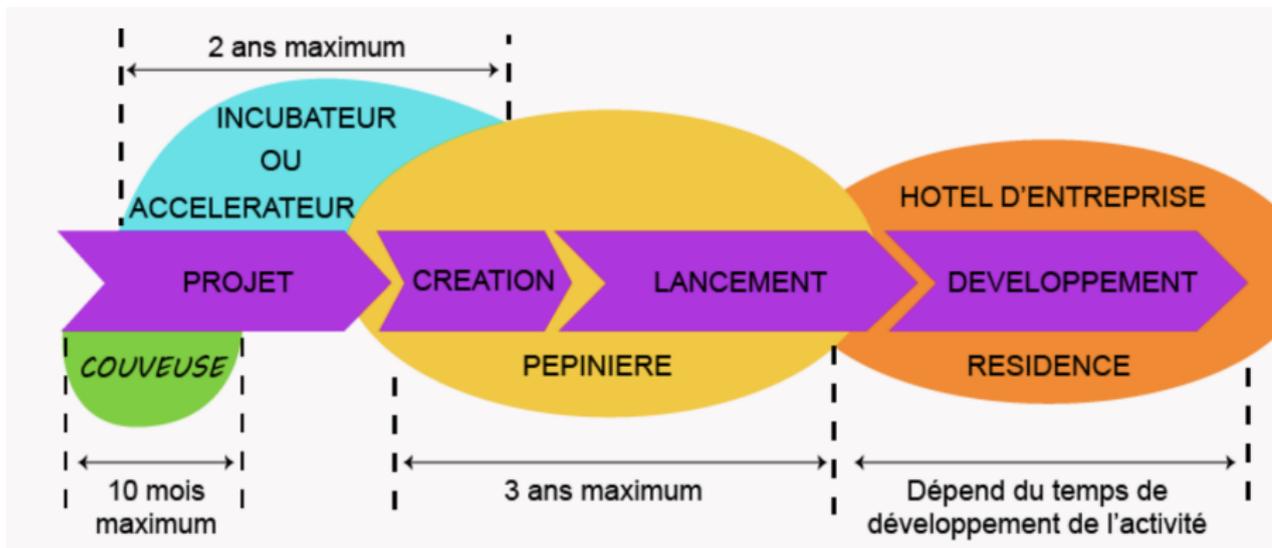
L'accélérateur : son rôle ressemble a celui de l'incubateur. La différence réside dans dans les profils des startup qui sont visées. les accélérateurs sont eux tournés vers les startups technologiques orientées web et mobile.

- Les accélérateurs offrent principalement des services gratuits.
- Ils sont fondés par des personnalités de l'entrepreneuriat innovant, des spécialistes du capital-risque ou des groupes de spécialistes voulant investir et porter des projets innovants.

Les avantages des accélérateurs :

- Des espaces technologiques mutualisés.
- Des ressources technologiques.
- Une aide au management de type entrepreneurial.
- Un accompagnement et une mise en réseau.
- Un mentorat fort (souvent une personnalité connue et connectée qui saura aider à légitimiser la startup),
- Des modules de formations.

L'accompagnement



La pépinière est une structure d'accueil de d'hébergement.
A la différence des incubateurs et accélérateurs, hébergent plutôt des sociétés en phase de développement qui ont dépassé les étapes de projet, de création et de lancement.



En Algérie, plusieurs organisations publiques ont pour principale mission d'accompagner les jeunes entrepreneurs dans la création de leurs startups.

Cette aide varie selon les organisations et touche l'aide financière, la protection intellectuelle, l'aide technique, juridique, administrative et managériale.

l'Agence Nationale du développement de la Petite et Moyenne Entreprise.

- est une agence nationale à but non lucratif.
- aide les entreprises dans leurs étapes d'évolution depuis la création jusqu'au développement des activités.
- aide au développement et au soutien des stratégies d'exportation et d'internationalisation

l'Institut National Algérien de la Propriété Intellectuelle :

- permet de protéger les entreprises algériennes contre l'espionnage industriel et contre la contrefaçon.
- permet aux entreprises de breveter leurs innovations grâce au droit de la propriété intellectuelle.

Les chambres de commerce d'industrie et de l'artisanat :.

- elles aident financièrement les entreprises dans les opérations d'intégration de nouveaux marchés même extérieurs.
- Elles mettent à la disposition des entreprises des consultants pour appuyer les managers dans l'intégration du processus d'innovation.

l'Agence Nationale du Développement des Investissements :

- elle contribue dans la valorisation du système national de l'innovation en Algérie dans le cadre du soutien et de l'appui financier.
- Elle promeut les entreprises qui installent des incubateurs à la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Cyberparc algérien entièrement dédié à la valorisation de l'innovation).

l'Agence Nationale de Valorisation de la Recherche et du Développement Technologique :

- a pour mission de valoriser la recherche scientifique et le développement technologique.
- dispose d'incubateurs et de pépinières destinés à domicilier les startups durant les deux années qui suivent leur création.
- aide les porteurs de projets à la formulation de leur plan d'affaires (business plan) et aux différentes étapes de création des startups innovantes.

